

Jardinez durable !

La protection de l'environnement est une nécessité qui implique une prise de conscience. Par des gestes simples, des économies considérables peuvent être réalisées. Découvrez quelques gestes éco-citoyens au jardin pour préserver l'environnement.

1. Je récupère l'eau de pluie dans des récipients afin d'arroser le jardin, sans utiliser d'eau potable. Je peux également utiliser l'eau de cuisson des pâtes ou des pommes de terre, ou le reste d'eau de la bouilloire une fois refroidie.

2. J'arrose dans la soirée, lorsque les températures sont plus fraîches. J'économise ainsi 50% d'eau, minimise l'évaporation et augmente l'efficacité de l'arrosage.

3. Je mets en place un arrosage bien dosé grâce à l'arrosage par goutte à goutte qui amène à chaque plante l'eau nécessaire (en utilisant un vieux tuyau d'arrosage en le perçant de petits trous réguliers avec un poinçon chauffé). J'utilise aussi un goulot de bouteille plastique enfoncé au pied de la plante pour une diffusion lente et directe au niveau des racines.

4. Je paille pour garder l'humidité du sol avec de l'écorce de pin, des copeaux de bois, du lin ou de la tonte de pelouse séchée. Je peux étaler du carton en dessous de ces matériaux pour une meilleure efficacité

5. Je n'arrose pas la pelouse l'été : elle redeviendra verte à l'automne avec la pluie. Je ne la tonds pas trop ras pour qu'elle résiste mieux à la sécheresse (7 cm en moyenne) et cela favorisera la présence d'autres insectes utiles au jardin.

6. Je préserve dans mon jardin un espace plus sauvage et naturel pour que se développent une flore et une faune locales diversifiées. Un mètre carré de gazon non tondu suffit déjà pour encourager la présence d'autres plantes, d'insectes et donc des oiseaux qui s'en nourrissent.

Quelques bûches entreposées dans un coin du jardin permettront au hérisson de s'y réfugier et au crapaud de passer même l'hiver chez vous (c'est un gros mangeur de limaces, araignées, chenilles...)

7. Je composte mes déchets verts en les amassant en tas ou dans un composteur. Une fois mélangée et décomposée, cette matière organique pourra servir d'engrais naturel pour nourrir les plantes.

8. J'utilise des plantes adaptées à mon jardin en fonction du terrain, du climat et de l'exposition. Je choisis des plantes rustiques qui consomment relativement peu d'eau comme par exemple les sauges, la rose trémière, l'aubépine, les orpins (ou sedums, des plantes grasses très intéressantes aussi bien en pot qu'en pleine terre)...

9. Je n'utilise pas d'insecticide chimique nocif pour la santé et l'environnement. J'utilise à la place des moyens naturels comme la lavande contre les fourmis et les limaces, les coccinelles contre les pucerons..... J'installe un nichoir à mésanges, elles profiteront de tous ces insectes pour nourrir leur progéniture.

10. Je désherbe à la main, à la binette, ce qui évite les désherbants chimiques qui s'infiltrent dans les nappes phréatiques et sont nocifs pour la santé.

CONCOURS

INSCRIPTIONS JUSQU'AU

VEN.
31
MAI

3 Catégories
Naturels | Horticoles
Balcons

FACADES ET JARDINS

Bleuris

2024



Jardins et Façades Fleuris 2024

Jardins et Façades Fleuris 2024

Catégories : Jardins naturels

Jardins horticoles

Balcons

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....

Tél :

Mail :

De nombreux lots à gagner

Bulletin à remettre en mairie, Service Culture et Animation jusqu'au 31 Mai 2024. Tél : 03.28.38.84.53
culture@wambrechies.fr

Article 1 - La ville de Wambrechies organise un concours Jardins et façades fleuris, ouvert aux Wambrechitains de la commune, après inscription gratuite en Mairie. Ce concours a pour objectif de favoriser le fleurissement de la ville en complétant l'effort réalisé par la municipalité, afin d'offrir à tous un cadre de vie encore plus agréable.

Article 2 - Ce concours est basé sur la qualité de la décoration florale du jardin, de la façade, des fenêtres ou du balcon. Le jury prend également en considération l'originalité et l'entretien des réalisations.

Article 3 - Les participants acceptent que les photos de leur fleurissement soient utilisées sans contrepartie par la ville : diffusion dans la presse locale, magazine municipal, wambrechies.fr et sur les réseaux sociaux de la commune.

Article 4 - Le classement s'effectue selon 3 catégories : Jardins Naturels, Jardins horticoles et balcons. En cas de nombre de candidatures insuffisant, les catégories peuvent être fusionnées.

Article 5 - Date du passage du jury : 12 Juin 2024 entre 17h et 19h. Une affichette du concours sera fournie lors de l'inscription et devra être apposée à l'une des fenêtres pendant cette période.

Article 6 - La date limite d'inscription est fixée au 31 Mai 2024, auprès du service Culture et Animation (1er étage du Château rouge) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Article 7 - L'adhésion au concours entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Article 8 - La remise des prix aura lieu le vendredi 13 Septembre 2024 à 18h30 salle Juliette au Château de Robersart.